

AVIS

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

**JEUDI 24 JANVIER 2019 à 18 HEURES**  
**HOTEL DE VILLE – SALLE DU CONSEIL**

Le Maire

L'ordre du jour est le suivant :

**Délibérations :**

Séance du 13 décembre 2018 : approbation du compte-rendu

**INFORMATIONS**

A/ Appel à projets « jeunesse 2019 » : point d'information

**ADMINISTRATION GENERALE**

- 1) Contentieux Espace Mercier suite à sinistre auprès de la Cour d'appel de Nîmes : autorisation d'ester en justice
- 2) Recours en annulation auprès du Tribunal Administratif de Nîmes de la délibération n° 130C/2018 - Intitulée : statuts compétence optionnelle – exclusion de la gestion des eaux pluviales urbaines - en date du 20 décembre 2018 de la Communauté de Communes du Gévaudan (*en attente de la délibération définitive modifiée sur la forme, portant les résultats du vote*) : autorisation d'ester en justice

**FINANCES**

- 3) Aménagement des agrès sportifs du Complexe de Mascoussel : demande de financement DETR 2019 et de la Région
- 4) Programme AD'AP 2019 : demande de financement DETR 2019 et de la Région
- 5) Aménagement du centre-ville – Travaux d'aménagement du cheminement « Place du Barry / Rue des Teinturiers » : demande de financement DETR 2019 et de la Région
- 6) Mise en œuvre du dispositif de vidéo-protection – Tranche 1 : demande de financement DETR 2019
- 7) Travaux de réaménagement de la Place Daurade : demande de financement DETR 2019 et de la Région
- 8) Signalétique d'information locale – réalisation du schéma directeur : modification du plan de financement

**RESSOURCES HUMAINES**

- 9) Postes des contractuels : création

**TRAVAUX**

- 10) Mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) : modification de la planification pluriannuelle des travaux



Le Maire

*(Signature)*  
Marcel MERLE